

Chantier de l'organisation territoriale

Consultation en carton pour justice en préfabriqué

Empruntant sa plus belle plume technocratique pour le *chantier* de l'organisation territoriale, le ministère clame haut et fort que, non et non, il n'y a pas de carte dans les tiroirs, les *tribunaux judiciaires* sont sains et saufs.

Afin de traduire les visées réelles de ce chantier ministériel, le Syndicat de la magistrature diffuse, en exclusivité, le texte rêvé par la Chancellerie et adressé aux parlementaires responsables de la consultation, intitulé

« Vous avez toutes les cartes en main »

« Messieurs les présidents de la commission des lois,

La Justice ne veut pas de réforme. Contrairement à l'Education nationale, nous n'avons pas encore trouvé de métaphore animalière, mais nous nous y employons. Nous ne céderons pas face aux rêveurs qui imaginent un budget au niveau des standards européens.

Nous voulons faire toujours plus avec toujours moins et il faut se débarrasser des juridictions encombrantes. L'interim et l'itinérance ont fait leur preuve, nous comptons y soumettre fonctionnaires et magistrats. Un tribunal, c'est comme une entreprise, il faut de la flexibilité et un bon patron.

C'est pourquoi nous vous remercions d'arriver aux conclusions suivantes :

- suppression des tribunaux d'instance et leurs insupportables autonomie et proximité,*
- création du tribunal de première instance composé de fonctionnaires et magistrats en perpétuel déplacement,*
- suppression à terme de cours d'appel, après en avoir fait des chambres détachées. »*

Le Syndicat de la magistrature dénonce une consultation de pure façade, dans un délai impossible, visant à légitimer un funeste projet gestionnaire et déjà scellé, dont les contours sont définis dans le discours de campagne du Président de la République et les prises de paroles de la ministre de la Justice.

Nous refusons cette nouvelle carte judiciaire !